



alain roubineau &lt;alain.roubineau@gmail.com&gt;

## Titres miniers d'hydrocarbures (PER) détenus ou demandés par La Française de l'Energie (LFDE)

alain roubineau &lt;alain.roubineau@gmail.com&gt;

23 novembre 2017 à 10:26

À : "PAPPALARDO Michèle (Directrice de Cabinet) - Cabinet MTES/DC" &lt;michele.pappalardo@ecologique-solidaire.gouv.fr&gt;

Cc : secretariat.ministre@ecologique-solidaire.gouv.fr

Madame la directrice de cabinet,

Sur ce sujet vaste et ardu trop longtemps laissé en déshérence, veuillez excuser mes quelques communications un peu longues et techniques, mais qui nous apparaissent dans l'actualité parlementaire très opportunes.

Nous avons noté une diminution notable des demandes initiales de permis et de PER entre les dernières informations officielles fin 2015 et leur remise en ligne début juillet dernier, puis début novembre dernier.

Nous avons connaissance d'arrêtés interministériels (AIM) du 15 mars 2017 rejetant différentes demandes ; initiales d'octroi, de prolongation et/ou de mutation de PER. D'autres décisions ont dû être prises à d'autres dates depuis fin 2013. Certains de ces rejets font référence à l'inobservation de dispositions de l'article 44 du décret n°2006-648, notamment le non respect de l'engagement financier ainsi que l'absence totale ou partielle des rapports et programmes d'activités du titulaire au représentant de l'Etat.

**La situation des PER détenus par LFDE interpelle**, ainsi que les projets initiaux des premiers titulaires de ces permis.

La Française de l'Énergie est issue d'European Gas Limited (EGL), société australienne créée en 2004 par la start up Kimberley Oil NL et qui avait obtenu des permis d'exploration dans des bassins houillers d'Europe occidentale. Kimberley Oil NL n'existe plus aujourd'hui, une partie de ses actifs a été reprise par Fitzroy River Corporation Ltd. EGL a obtenu avec Heritage Petroleum plusieurs PER en Europe occidentale.



La carte ci-dessus extraite d'un des diaporamas de présentation en 2010 d'EGL, voir PJ, pointe en France les PER :

- n°574 Gaz de Saint-Etienne, 42 & 69, **ECHU** ;

désistement des titulaires par lettre du 16 février 2010, BMI de novembre 2010,  
Demande de prolongation, date ?

Muté par arrêté du [18 août 2006](#), JO du 1er septembre, aux sociétés Heritage Petroleum Plc et European Gas Ltd, conjointes et solidaires,

Octroi par arrêté du [10 novembre 2004](#) JO du 25, à Heritage Petroleum PLC, trois ans, 563 km<sup>2</sup> ;

- n°575 Gaz de Gardanne, 13 ;

#### **qui n'apparaît plus sur la liste du ministère, pourquoi ?**

Demande de prolongation "exceptionnelle" (sans perte de surface) fin 2012 ;

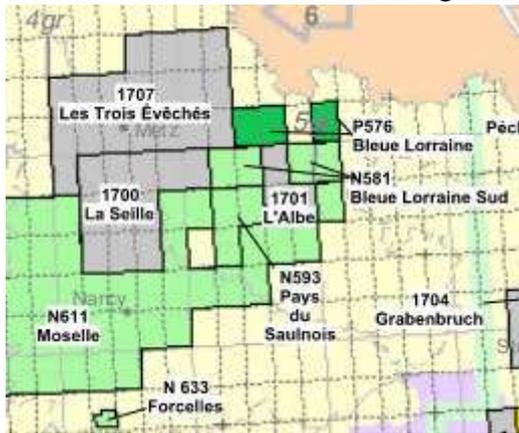
Prolongation en deuxième période par [arrêté du 9 avril 2010](#) JO du 25, jusqu'au 25 novembre 2012, 365 km<sup>2</sup> ;

Muté par arrêté du [18 août 2006](#) JO du 1er septembre, aux sociétés Heritage Petroleum Plc et European Gas Limited, conjointes et solidaires ;

Octroi par arrêté du [10 novembre 2004](#) JO du 25, à Heritage Petroleum PLC, cinq ans 730 km<sup>2</sup>.

- n°576 Bleue-Lorraine, 57 ;

Extrait CPTMH 1er octobre 2017 ©BRESS Carto SL



Demandes d'autorisations de nouveaux forages en cours d'examen par la préfecture de la Moselle. Plusieurs forages avec tentatives de tests de production, apparemment infructueux à ce jour.

Muté par arrêté du [11 octobre 2017](#) JO du même jour, à la société La Française de l'Energie SA ;

Prolongé par arrêté du [21 septembre 2015](#) JO du 29, à European Gas Ltd (UK) et Heritage Petroleum Plc, conjointes et solidaires, jusqu'au 30 novembre 2018, 168 km<sup>2</sup> ;

Prolongation par arrêté du [9 avril 2010](#), JO du 19 mai, aux sociétés Heritage Petroleum Plc et European Gas Limited, conjointes et solidaires, jusqu'au 30 novembre 2013, sur une surface réduite de 262 km<sup>2</sup> ;

;

Mutation ?

Octroi par arrêté du [26 novembre 2004](#), JO du 30, à la société Heritage Petroleum PLC, quatre ans, 460 km<sup>2</sup>.

- n°581 Bleue-Lorraine-Sud, 57 ;

Demande de prolongation mentionnée sur les données en ligne.

Prolongé par arrêté du [25 septembre 2013](#) JO du 31 octobre, jusqu'au 7 novembre 2016 ;

Octroi par arrêté du [23 novembre 2006](#) JO du 7 décembre, à la société European Gas Limited, cinq ans, 528 km<sup>2</sup>.

- n°590 Lons-le-Saunier, 01, 25, 39 & 71

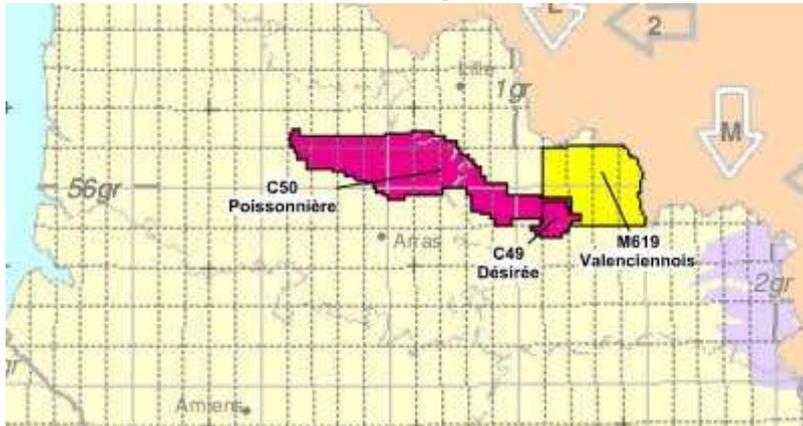
Extrait CPTMH 1er octobre 2017 ©BRESS Carto SL



Apparaît en vert clair sur la cartographie de la deuxième période et avec le périmètre initialement octroyé. Cette représentation semble contradictoire ;  
 Demandes de prolongation normale et "exceptionnelle" (sans perte de surface) en mars 2012 mentionnées sur les données en ligne ;  
 Modification de l'[arrêté d'octroi](#)... 3 795 km<sup>2</sup> !  
 Octroi par arrêté du [2 juillet 2007](#) JO du 28, à la société European Gas Limited, cinq ans, 528 km<sup>2</sup>.

- n° 619 Valenciennois, 59 :

Extrait CPTMH 1er octobre 2017 ©BRESS Carto SL



Aucune demande de concession connue.  
 PER échu sans possibilité de renouvellement depuis le 25 octobre dernier mais apparaissant toujours sur les données en ligne (1er octobre 2017) ;  
 Prolongation exceptionnelle par arrêté du [15 mars 2017](#) JO du 19, jusqu'au 24 octobre 2017, voir PJ, apparaissant sur la cartographie en jaune de la première période et périmètre initialement octroyé ;  
 Demandes de prolongation normale et "exceptionnelle" (sans perte de surface) en juin 2014 ;  
 Octroi par arrêté du [10 septembre 2009](#) JO du 24 octobre, à la société Gazonor SA, cinq ans, 432 km<sup>2</sup> .

Par ailleurs les demandes ;

- n°1584 Bleue-Lorraine-Nord (Forbach, Freyming-Merlebach et Creutzwald), semble avoir été rejetée ; et
- (sn) La Grande Garde (Briey, Boulay-Moselle et Pont-à-Mousson), n'a pas été déclarée recevable

Nonobstant les quelques contradictions de représentation de couleurs et de périmètres sur la cartographie officielle, l'historique des PER ci-dessus est surprenant et dans certains cas, tangente abruptement certaines dispositions du code minier et du décret précité. La répétition de ces situations "limites" depuis de longues années sur ces PER, si elle a pu s'expliquer par une "doctrine" volontariste

d'activités de l'amont pétrogazier sur le territoire métropolitain n'est plus de mise avec la très prochaine promulgation de la loi issue du P JL "Hydrocarbures...". Et il apparaît aujourd'hui que l'apurement recommandé par le rapport "Délais d'instruction..." des CGE & CGEDD de 2015, rappelé par l'avis du CE relatif au P JL supra et commencé en 2016 ainsi que début 2017 doit maintenant se poursuivre activement et notamment sur ces PER.

**Il nous semble donc qu'en l'absence probable du respect de dispositions de l'article 44 précité, laquelle absence a déjà été utilisée en référence de décisions de rejet ;**  
**- les demandes de prolongation du PER "Bleue Lorraine Sud" devraient être rejetées sans tarder entraînant l'invalidité de cette autorisation de recherches ;**  
**- les demandes de prolongation de mars 2012 ! du PER "Lons-le-Saunier" devraient être rejetées sans tarder et cette autorisation de recherche devrait être définitivement déclarée échue ;**  
**- et qu'en l'absence de demande de concession ainsi que compte tenu de la surprenante "vie" administrative du PER "Valenciennois", cette autorisation de recherche devrait être définitivement déclarée échue.**

Par ailleurs nous renouvelons respectueusement notre demande d'être rendus destinataires principalement de toutes les décisions in extenso (AIM) de rejet de demandes d'octroi, de prolongation et/ou de mutation prises depuis fin 2013. Anticipant ainsi la souhaitable réécriture des dispositions sur la publicité des décisions relatives aux titres miniers, objet des articles 58 du décret précité ainsi que 37 de son prédécesseur le 95-487 dans le futur texte réglementaire devant être publié après la refonte du code minier annoncée. Ceci vers la meilleure transparence possible des actes de l'Etat en ce domaine. Etat qui a communiqué dernièrement sur le Partenariat pour un Gouvernement ouvert ainsi que sur l'adhésion à l'Initiative pour la transparence des industries extractives.

Cordialement,

Alain Roubineau,  
Nîmes.



Garanti sans virus. [www.avast.com](http://www.avast.com)

---

## 2 pièces jointes



unconventionalgas2010londres20100315.pdf  
791K



P\_Valenciennois\_ProlongationEX\_20170315.pdf  
523K